

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B  
Code du produit : 000000000050519488 000000000050519488  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement imperméable  
Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage SGH

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1 Date de révision: 02/02/2021 Numéro de la FDS: 000000834448 Date de dernière parution: 12/04/2020 Date de la première version publiée: 12/04/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H332 Nocif par inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

### Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

### Élimination:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

### Autres dangers

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : composant de polyuréthane

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	4098-71-9	$\geq 1 - < 3$
triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane	2530-83-8	$\geq 0.3 - < 1$
dioxyde de titane	13463-67-7	$\geq 1 - < 5$

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Nocif par inhalation.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone  
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/04/2020
1.1	02/02/2021	000000834448	Date de la première version publiée: 12/04/2020

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Endiguer.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.  
En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.  
Porter un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.  
Protéger de l'humidité.  
Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
 Date de la première version publiée: 12/04/2020

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	4098-71-9	VME	0.005 ppm	ACGIHTLV
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.045 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	0.005 ppm	ACGIH
		VME	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIHTLV
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (Dioxyde de titane)	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.  
 Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.  
Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

### Protection des mains

Remarques : Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc chloroprène (Néoprène) caoutchouc nitrile (Buna N) polyéthylène chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) Élastomère fluoré (Viton) caoutchouc butyle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)  
Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Protection de la peau et du corps : Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.  
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran dépend des conditions d'utilisation.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.  
Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.  
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.  
Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion	: Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	: Pas de données applicables disponibles.
Intervalle d'ébullition	: 105.00 - 157.78 °C
Point d'éclair	: 160.56 °C
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (liquides)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	: Pas de données applicables disponibles.
Densité de vapeur relative	: Plus lourd que l'air.
Densité relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité	: 8.7 lb/USg (20 °C)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données applicables disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pas de données disponibles.

Température d'auto-inflammabilité : non déterminé

Température de décomposition : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

    Viscosité, dynamique : Pas de données applicables disponibles.

    Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts  
Des bases fortes  
Oxydants forts  
Agents réducteurs forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1	Date de révision: 02/02/2021	Numéro de la FDS: 000000834448	Date de dernière parution: 12/04/2020 Date de la première version publiée: 12/04/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 1.03 mg/l  
Remarques: Déterminé pour les brouillards

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1	Date de révision: 02/02/2021	Numéro de la FDS: 000000834448	Date de dernière parution: 12/04/2020 Date de la première version publiée: 12/04/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

##### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

##### Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: env. 4.75 (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: autre (calculé(e))  
Remarques: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

##### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

##### Autres effets néfastes

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne LIS.
- acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, traités au maléate
- 

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version 1.1      Date de révision: 02/02/2021      Numéro de la FDS: 000000834448      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL	:	Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA ON OEL / C	:	Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikalastic M 270 NP Part B Formerly MSeal M 270NP Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/04/2020
1.1	02/02/2021	000000834448	Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

Date de révision : 02/02/2021

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.**

CA / FR